



Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications

Partenariat pour l'énergie et le climat dans les Amériques

Panel sur la pauvreté énergétique

Washington, D.C., USA

15 avril 2010

Intervention de Monsieur **Jacques GABRIEL**
Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications,
République d'Haïti

Estimés panelistes,
Honorables collègues Ministres.
Chers invités,

- Je remercie les organisateurs de l'opportunité de partager la scène avec ces panelistes distingués pour examiner la problématique de la *pauvreté énergétique* qui affecte si sévèrement les pays en développement. Je vous sais aussi gré de l'opportunité de parler de la situation énergétique d'Haïti et des orientations et efforts investis par l'État haïtien dans ce domaine.
- Vous êtes tous sans doute conscients du désastre tragique dont Haïti fut victime le 12 janvier dernier.
- Au-delà des défis supplémentaires énormes que cette tragédie apporte à la situation d'Haïti, le recouvrement et la reconstruction visée par notre nation requerra la disponibilité de ressources énergétiques significatives. L'énergie est plus que jamais une nécessité pour la réduction de la pauvreté et la promotion de la croissance en Haïti.

Mais un certain nombre d'obstacles s'opposent à cet objectif.

Dans les économies en développement, l'énergie passe à travers les mailles du filet. Un rapide survol du cas d'HAÏTI révèle les points suivants.

Certains sont évidents:

1. Les ressources énergétiques ne sont pas facilement disponibles.
2. L'accès à l'énergie est très faible (moins de 25% d'accès).
3. Coût de l'énergie est très élevé : plus que dans les économies développées (à la fois en coûts directs et en coûts indirects – impliquant la santé, la perte de productivité, etc.)

Mais, j'aurais aimé porter votre attention sur d'autres points qui sont moins évidents et pourtant sont des barrières qui entravent systématiquement la réduction de la pauvreté énergétique dans les pays en développement comme Haïti :

1. L'énergie n'est pas bien comprise : par conséquent beaucoup d'actions importantes sont négligées.
2. L'énergie est souvent assimilée à l'électricité : les autres formes d'énergie ne sont pas gérées comme telles.
3. L'énergie est gaspillée: l'efficacité n'est pas valorisée.
4. Le développement énergétique requiert de la recherche: la recherche n'est pas considérée une priorité dans les pays pauvres.
5. L'énergie n'est pas bien documentée: les données et informations recueillies le sont en faible quantité, en pauvre qualité et de manière irrégulière.
6. L'énergie n'est pas gérée : les acteurs agissent librement, presque sans aucune régulation.
7. Les solutions énergétiques semblent hors de portée et donc doivent être apportées de l'extérieur du pays.

Afin d'adresser ces questions, avant le tremblement de terre dévastateur, le Ministère des Travaux Publics haïtien, avait créé une **Unité de Gestion du Secteur de l'Énergie** afin d'adresser d'une part, des besoins préalables et, d'autre part, les besoins énergétiques. Depuis le 12/1, ces besoins ne sont que plus prononcés.

Comme pré-requis:

- Une campagne d'éducation, d'information, de communication autour de l'énergie, ciblant les décideurs, les consommateurs et la population en général, en particulier les enfants et les jeunes.
- Un ensemble d'études spécifiques autour de thèmes énergétiques haïtiens pour la réforme des politiques et lois traitant de l'énergie.
- Une base de données énergétiques bien maintenue.
- L'accès par un « portail Web » pour la consultation facile et transparente de ces données et autres informations énergétiques.
- Mise en place de règlements et de programmes d'efficacité énergétique.
- Le renforcement des capacités (« *empowerment* ») des organisations et communautés locales.

Tandis que des actions spécifique sont en cours ou sont planifiés par notre **Unité de Gestion du Secteur de l'Énergie** en réponse aux besoins énergétiques pressants.

1. Des actions d'amélioration des infrastructures physiques :
 - de recouvrement urgentes post-désastre du système électrique ;
 - installations stratégiques de stockage de produits pétroliers ;
2. Des actions systématiques de prise en compte du monde rural via :
 - des systèmes de micro-réseaux isolés ;

- des systèmes de production hybrides à énergie renouvelable ;
 - des systèmes à l'énergie solaire distribués
3. Une action majeure de restructuration de la gestion de l'entreprise publique de fourniture de l'électricité.
 4. Une réforme majeure de la législation et la régulation de l'énergie.
 5. Des actions de promotion des énergies renouvelables et d'incitation à l'investissement privé, menant à la construction des premières centrales éoliennes et solaires et de nouvelles centrales hydroélectriques dans le cadre de partenariats publics-privés.
 6. Un programme majeur de substitution du bois de feu et du charbon de bois comme source d'énergie pour la petite industrie et l'énergie de cuisson dans les foyers.
 7. Une campagne systématique d'efficacité énergétique touchant les différentes formes de production et de consommation énergétiques.

C'est là un menu lourd et ambitieux. Mais qu'il s'agit de lancer absolument et qui n'a d'autre finalité que de viser un indispensable accès universel aux bénéfiques énergétiques pour la population haïtienne.

Haïti est accablé d'un ensemble de facteurs morphologiques, historiques et tragiques constituant des challenges particuliers à la répartition équitable des services énergétiques et à la productivité économique qui en résulte. Réduire la pauvreté énergétique en Haïti exigera donc un effort majeur, un engagement résolu à l'intégration du monde rural et aux populations durement affectées par le terrible séisme du 12 janvier 2010, tout en poursuivant les objectifs de croissance économique habituels. Le Gouvernement haïtien est engagé sur ces trois voies parallèles, en route vers un relèvement qui s'annonce pénible, mais avec une population haïtienne dont la résilience et le courage vont encore être révélés au monde entier.

Merci.